

Poste de coordonnateur de dispositif relais susceptible d'être vacant

Cadre d'activité : cf circulaire ministérielle du 19 février 2021.

Les dispositifs relais contribuent à réduire les sorties prématurées et sans diplôme du système éducatif. Ils s'adressent aux élèves des classes de cinquième, quatrième et troisième de collège qui ont besoin d'une prise en charge éducative globale étant donné leur degré de rupture dans les apprentissages et avec les exigences de la vie des établissements scolaires. Le risque de marginalisation sociale dans lequel ils se trouvent nécessite un suivi spécifique.

En liaison avec les partenaires de l'école, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les collectivités territoriales, les services sociaux et éducatifs ainsi qu'avec les associations complémentaires de l'enseignement public, ces dispositifs proposent aux élèves concernés un accompagnement pédagogique et éducatif temporaire adapté.

A partir d'un diagnostic partagé entre l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine, la famille, l'élève, les partenaires associés et l'équipe de l'établissement de rattachement, il s'agit de contractualiser une prise en charge partagée, globale et personnalisée. Cette prise en charge vise le réinvestissement dans les apprentissages, la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que l'appropriation des règles de vie sociale et scolaire favorisant le retour réussi de l'élève dans des formations de droit commun. Ces objectifs doivent prendre forme à travers une remobilisation de l'élève dans son parcours de formation.

Profil de l'enseignant-coordonnateur

Ce **poste à temps plein** est à pourvoir pour la rentrée scolaire 2022. Il s'adresse à des enseignants du second degré désirant s'impliquer fortement auprès des publics scolaires en grande difficulté, dans une perspective de prévention du décrochage afin de permettre à l'élève de persévérer dans son parcours scolaire.

L'enseignant-coordonnateur est rattaché administrativement à un collège, mais travaille en réseau avec d'autres établissements de proximité.

Ce poste s'adresse à toute personne munie d'un bac + 5 ayant une solide expérience dans le domaine de la remobilisation scolaire et du travail en partenariat.

Une expérience de travail en réseau et de coordination d'équipe sera appréciée.

Champ d'activité et compétences attendues

Activités particulières du poste	Savoirs particuliers	Compétences particulières
Mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif différencié en direction d'élèves repérés en difficulté scolaire et comportementale	- Objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Bilans individuels et collectifs - Travail partenarial en réseau	- Etre capable de fédérer et dynamiser une équipe d'intervenants autour d'un projet pédagogique particulier - Associer les partenaires institutionnels au projet - Savoir repérer et mobiliser tous les partenaires (internes et externes)
Travail en liaison avec la famille, la structure de suivi (éducateur) ou de soin, le collège d'origine (tuteur pédagogique, professeur principal, équipe de direction)	- Connaissances sur l'adolescence (sociologiques, psychologiques) - Connaissances sur l'orientation - Connaissances sur les pratiques d'évaluation	- Pratiquer les techniques de l'entretien d'aide (parents, enseignants, élèves) - Savoir communiquer (élaboration de fiches de suivi individuel et collectif, synthèses et bilan) avec les différents partenaires tant internes (établissements, équipe relais, CIO, MLDS, autres collègues coordonnateurs relais, direction départementale des services de l'éducation nationale, rectorat) qu'externes (partenaires institutionnels et associatifs)
Activités pédagogiques et didactiques Intervention individuelle et collective auprès des élèves	- Savoirs et compétences relatifs à la discipline d'origine	- Savoir conjuguer encadrement éducatif global et relation pédagogique individuelle

Lieu d'exercice : Lyon 8

Collège support : collège Longchambon

Modalités de recrutement : lettre de candidature et de motivation et curriculum vitae à adresser, **dans les trois semaines suivant la publication au BIR**, à monsieur l'inspecteur d'académie - directeur académique – Direction des services départementaux de l'Education nationale – Rhône, Division de l'Organisation Scolaire (ce.ia69-dos2@ac-lyon.fr)

- commission d'étude des candidatures avec audition éventuelle sur convocation

- décision de M. l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale

Les candidatures des enseignants titulaires ne pourront être prises en compte que sous réserve de la possibilité de remplacement.